

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0039916

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00223 Société : R.A.M.
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : MATAZI RADIA
Date de naissance : 01/01/1951
Adresse : LOT Des Bases 1 AP 8 E10 CIL Casablanca
Tél. : 0677.543359 Total des frais engagés : 1061,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

INPE . 091122440

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : M^{re} MATAZI Radia Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : M^{re} MATAZI Radia Affection

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 27/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : Radia

VOLET ADHÉRENT

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Sachet et signature du Médecin attestant le Prendant des Actes
13 NOV 2023	19	01	200,00	Dr. SADIK Fouz <i>Médecin</i> 104, Rue Mimouza Bay Er Tél: 05 22 36 58 91 Gsah Dr. Fouz
14 NOV 2023	1C ₁	01	Gratuit	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Longchamps Rue Tolouse Tél: 05 22 36 47 51	13/11/23	491,60
 Pharmacie Longchamps Rue Tolouse Tél: 05 22 36 47 51	20/11/23	370,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES					
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins. Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.					
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				Coefficient des Travaux Montants des Soins Début d'exécution Fin d'exécution	
ODF Prothèses Dentaires	Détermination du Coefficient Masticatoire				
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Coefficient des Travaux Montants des Soins Date du Devis Date de l'exécution	
Visa et Cachet du Praticien Attestant le Devis		Visa et Cachet du Praticien Attestant l'Exécution			

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
					CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE				CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B				
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SADIK Fouzia

Médecine Générale

Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

1^{er} Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05.22.36.58.91

الدكتورة صديق فوزية

الطب العام

الفحص بالصدى

104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقا)

الطابق الأول - بوسيجور

الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.36.58.91

Casablanca, le : 20 NOV 2023 : دار البيضاء، في :

ATAZI RADIA

LOT: M0039
EXP: JAN 2027
PPV: 39.60 DH

24/50 (S.V) Dompellin ou Nauselin

(Snp) 1 dose 3 fois / avant

139/50 (S.V) Zylax 400 mg (OUB de 5)

1 ap / après vers 10h

102/60 (S.V) Aerius (OUB de 30)

1 q le soir /

4000 (S.V) Etopred 20mg (OUB)

1 ap / après le dîner vers 10h

239/60 (S.V) 0.7 + Régime péritale

Diproleine ou Diprosalic (pale)

39/60 (S.V) 1 application 2 fois /

370/60 (S.V) Exodeil (pale) (OUB)

1 application 2 fois /

LOT 224711
EXP 10/25
PPV 1390H50

Dr. SADIK FOUZIA
Médecin
104, Rue Mimosas Hay Error
05 22 36 58 91 Casablanca

EFFIPRED® 20 mg

PPU 40DH00
EXP 05/2026
LOT 32011 9



6 1 800115 012 0
DIPRO ENE 0,05% Pommade 15g
P.P.V. : 23,90DH
Distribue par MSD Maroc
B.P. 136 Bouskoura

LOT : 5892
PER : 07-25
P.P.V. : 24 DH 50

tes

LOT: 112
PER: JUN 2025
PPV: 102 DH 60

Docteur SADIK Fouzia

Médecine Générale

Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

1^{er} Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05.22.36.58.91

الدكتورة صديق فوزية

الطب العام

الفحص بالصدى

104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقا)

الطابق الأول - بوسيجور

اتف : 05.22.36.58.91

PHARMACIE LUNGCHANK
Rajaa TAZI BENLAMILJE
Rue Toulouse C.I.I. - Cas.
Tél. : 05 22 36 47 51

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1,

Ain sebaâ Casablanca

Tavanic 500mg cp pel b5

P.P.V. : 145,00 DH



Casablanca, le : : مساءً، في

13 NOV 2023

MATAZI RADIA

51,30 - Tegretol 200mg (eur) 1cp 2 fois après

145,00 - Tavanic 500mg (eur) 1cp 1 fois de S.

119,10 - Foulad (eur) 1 application 2 fois

79,90 - Bendex 600mg (eur) 1 cas 2 fois avant

2,10 - Telexin 20mg (eur) 1cp 1 fois

14,20 - Cefaline (eur) 1 sachet 2 fois

491,60

SYNTHEMEDIC

22 rue soussier bmo al ouam roches
noires casablanca

INEXIUM

20 mg CprGR

Boîte 14

64075DMP/21NRQ P.P.V. : 82,10 DH



6 118001 020591

Dr. SADIK Fouzia
Médecin
104, Rue Mimosa Hay Errah
Tél. 05 22 36 58 91 Casablanca

LOT: M23044
EXP: JAN 2026
PPV: 51,30 DH

LOT : 551
PER : 07/28
PPV : 14,20 DH

LOT 107052/FC7
PER 10/2025
PPV 79,90

N° du Lot 23075
Date Per. 03.2025
P.P.V: 119,10 DH